

Image not found or type unknown



## Logement handicapé modifiable?

Par **jacques22**, le **05/10/2016** à **13:43**

Bonjour,

Il semblerait que chaque copropriété ait l'obligation d'avoir des logements et parkings réservés aux PMR en fauteuil roulant.

Il semblerait aussi que n'importe qui peut les acheter.

Peut-on alors modifier ensuite le logement et se garer sur un parking handicapé privé sans carte de stationnement handicapé?

Merci d'avance.